

La Velo Francette : OUISTREHAM-LA ROCHELLE

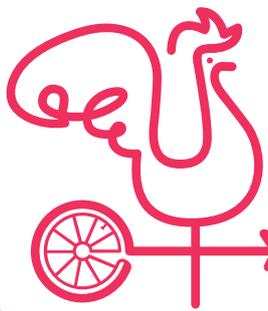


Tableaux des contacts :

Contact tourisme		Contact aménagement	
BASSE NORMANDIE			
Jennifer Chicoyneau de Lavalette	jdl@crbn.fr	02 31 06 89 04	
CALVADOS			
Anne Jolibois	anne.jolibois@calvados.fr 02 31 27 90 42	Elie Daguet	elie.daguet@calvados.fr 02 31 57 14 91
ORNE			
Didier Huchet	d.huchet@ornetourisme.com 02 33 28 88 71	Yann Boudéhent	BOUDEHENT.yann@CG61.fr 02 33 81 61 52
PAYS DE LA LOIRE			
Stéphanie Chabot	s.chabot@agence-paysdelaloire.fr	02 40 48 81 21	
MAYENNE			
Julia Desné	j.desne@mayenne-tourisme.com 02 43 53 63 88	Martine Le Bris	martine.lebris@cg53.fr 02 43 59 96 92
MAINE-ET-LOIRE			
Nathalie Ferrand-Stip	nathalie-ferrand-stip@anjou-tourisme.com 02 41 23 51 58	Bertrand Richard	b.richard@cg49.fr 02 41 81 49 62
POITOU-CHARENTES			
Véronique Roy	V.ROY@cr-poitou-charentes.fr	05 49 55 68 78	
DEUX-SEVRES			
Willy Aubineau	waubineau@adt79.fr 05 49 77 85 91	Yannick Paillat	yannick.paillat@cg79.fr 05 49 06 79 79
VENDÉE			
Florence Meslet	f.meslet@vendee-expansion.fr 02 51 47 61 82	Philippe Guimbretière	philippe.guimbretiere@vendee.fr 02 51 44 26 28
CHARENTE-MARITIME			
Olivier Amblard	olivier.amblard@en-charente-maritime.com 05 46 31 71 67	Géraldine Brives-Poussin	geraldine.brives@cg17.fr 05 46 31 70 00
COORDINATION GLOBALE DU PROJET			
Willy Aubineau Agence développement touristique Deux-Sèvres		waubineau@adt79.fr 05 49 77 85 91 / 06 88 90 62 41	

Contact coordination de projet : waubineau@adt79.fr | 05 49 77 85 91





la Vélo
Francette®

DE LA NORMANDIE À L'ATLANTIQUE

OUISTREHAM
LA ROCHELLE



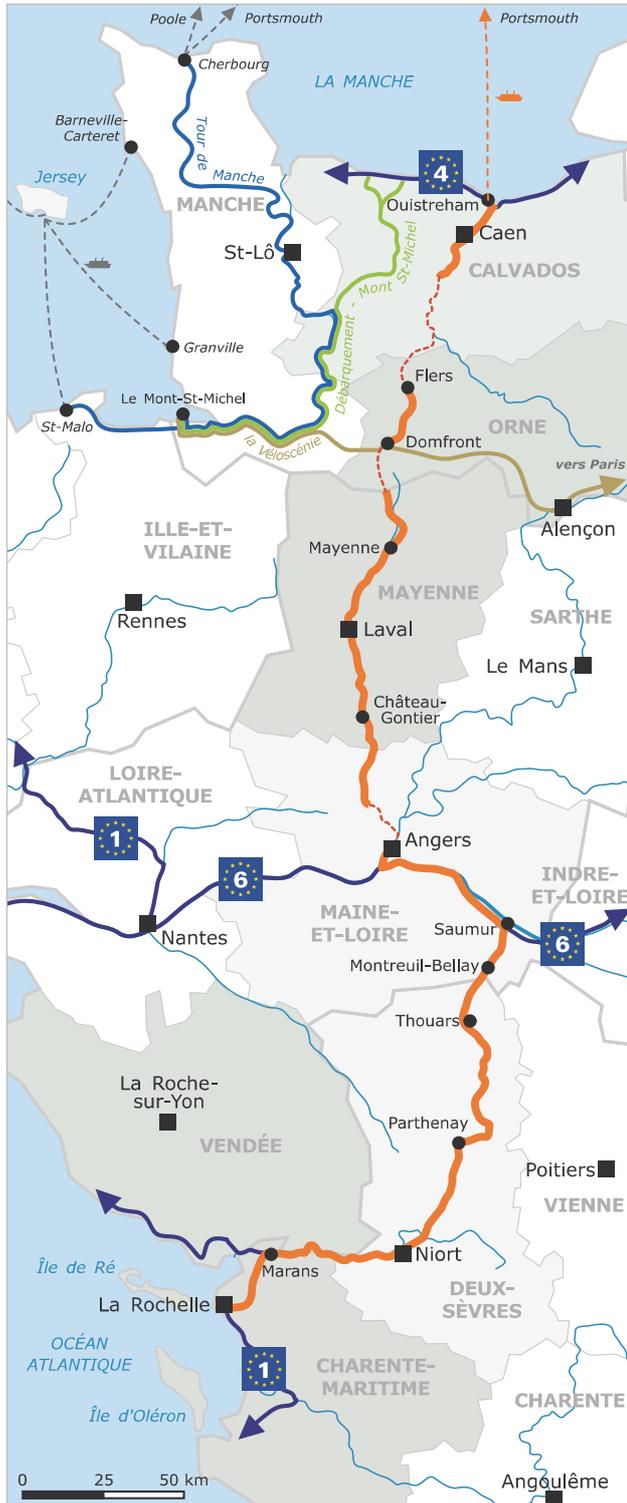


Un projet participatif : la Vélo Francette



7 départements et 3 régions s'associent pour proposer dès 2015 une nouvelle véloroute adaptée au vélo en itinérance. Cette véloroute, longue de 608 km, sillonne la Basse-Normandie, les Pays de la Loire, et le Poitou-Charentes, parcourt 3 parcs naturels régionaux, longe le canal de la Mayenne, la Loire et le Thouet, pour ensuite traverser le Marais Poitevin et rejoindre l'Atlantique au niveau de La Rochelle.

Itinéraire :



Légende :

En 2012, la Vélo Francette est promue "destination majeure du tourisme à vélo" en France.

Suite à un appel à projet France Vélo Tourisme, la Vélo Francette a été primée par les services de l'état (DGCIS) en tant que "destination majeure du tourisme à vélo" au même titre que 4 autres destinations vélo en France (la Vélodyssée, la Véloscénie Paris/Mont Saint-Michel, l'Avenue Verte Paris/Londres et la Véloroute du Rhin).

Quelques définitions :



> La véloroute

Une véloroute est un itinéraire cyclable de moyenne ou longue distance, continu, jalonné et sécurisé. Les véloroutes empruntent tous types de voies : voies partagées à faible trafic, voies vertes, pistes cyclables en ville...

> Une voie verte

La voie verte est selon le code de la route, « une route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers », souvent aménagée en site propre sur les emprises des voies de chemin de fer désaffectées, ou le long des voies d'eau.



Accueil Vélo est depuis septembre 2012, une marque nationale qui garantit un accueil et des services de qualité auprès des cyclistes le long des itinéraires cyclables.

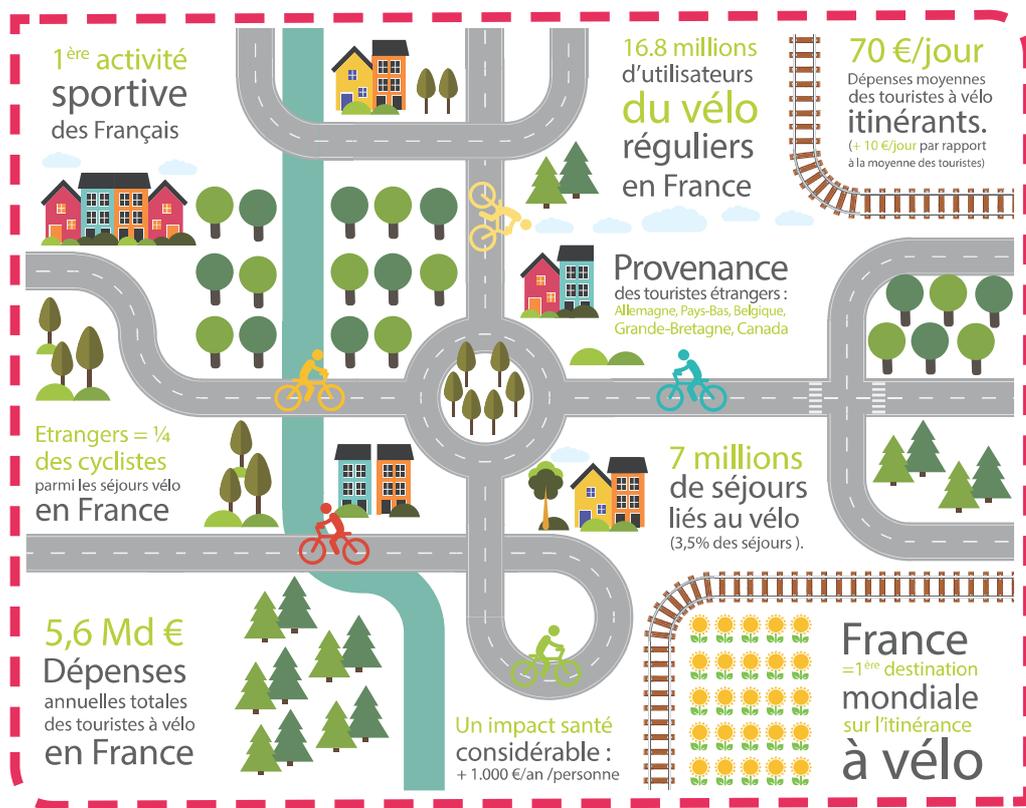
Sont directement concernés par le dispositif : les hébergements touristiques, loueurs et réparateurs de cycles, sites et lieux de visite, offices de tourisme, à condition qu'ils soient situés à moins de 5 km de l'itinéraire.



> Vous souhaitez devenir partenaire « accueil vélo », vous vous interrogez sur l'accueil des touristes à vélo dans votre hébergement : prenez contact avec votre référent tourisme dont vous trouverez les coordonnées en page 4.



Le vélo-tourisme : une activité en plein essor



Source : étude « l'économie du vélo » - Atout France 2009



Les clés d'un itinéraire réussi :



> Faciliter l'accès aux itinéraires

- Favoriser l'intermodalité train+vélo, bus/car + vélo, bateau+vélo, et proposer un jalonnement et une sécurisation des liaisons entre pôle de transport (gare, port, ...) et itinéraire cyclable.
- Aménager un itinéraire continu, sécurisé, entretenu à travers des sites attractifs. Intérêt pour les voies vertes ou routes < 500 véh/j >.
- Un itinéraire connecté avec le patrimoine touristique, les sites de loisirs.



> Pouvoir se repérer vers, le long et depuis l'itinéraire

- Une exigence de qualité maximale sur la signalisation directionnelle, un jalonnement cohérent avec le référentiel national (Dv) et des identifiants de véloroutes inclus à la signalisation directionnelle.



> Offrir des services qualifiés aux cyclistes le long du parcours

- Disposer de services (stationnement, consignes...) qualifiés vélo et structurés avec des professionnels répondant au référentiel national. Un système de location de vélos sous la forme de réseau (pose / dépose), vélos équipés « itinérance », assistance, dépannage, navette...



> Promouvoir

- Cartes, topoguide, fiche circuits, téléchargement de traces, site web dédié, référencement sur les sites Internet de voyage et de promotion, développement des relations presse en France et à l'international.



> Commercialiser

- Possible uniquement si les itinéraires sont déjà structurés en terme d'aménagement, de services et promotion : création de produit regroupant hébergement, transporteur, guide, etc...



> Suivre et évaluer

- Pour améliorer l'offre pour l'utilisateur, vérifier que les objectifs ont été atteints, suivre la rentabilité de l'investissement et mesurer l'efficacité de la dépense publique (comptages automatiques, comptages manuels, enquêtes...)

